



Gries'Infos

www.gries.eu

N° 49 Avril 2021



VIE COMMUNALE



VIE SCOLAIRE



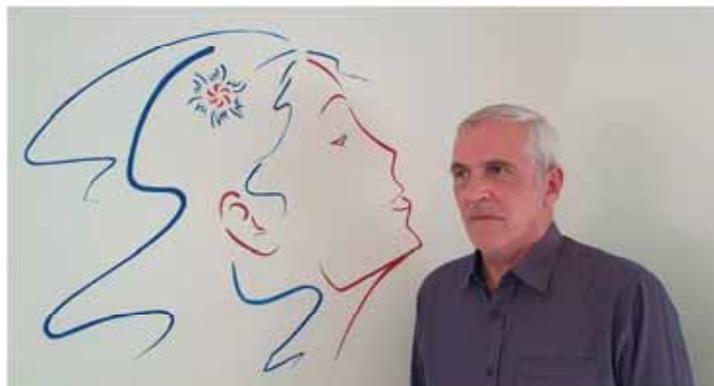
ENVIRONNEMENT



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Rarement le dicton « jamais deux sans trois » n'aura été aussi pénible à vivre. Je pense bien sûr à ce troisième épisode de « confinement », indispensable pour freiner l'épidémie de Covid et qui, même s'il est plus léger que les deux premières versions, n'en est pas moins fortement impactant pour nombre de nos concitoyens en terme de vie familiale, sociale, culturelle et professionnelle.



Mes pensées vont à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont subi et subissent encore les conséquences de cette crise sanitaire inédite, personnellement, professionnellement mais aussi aux utilisateurs et membres d'associations, qui se voient empêchés de s'adonner à leurs activités et loisirs préférés.

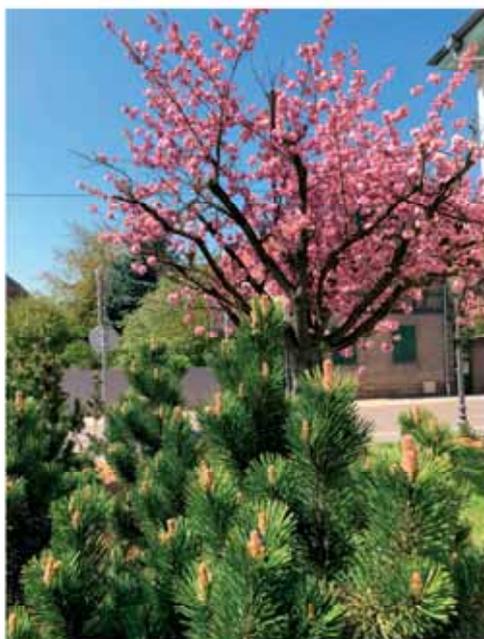
Déjà une année que la crise sanitaire perdure, même si l'arrivée des vaccins laisse présager un retour à notre vie « d'avant ». Seule incertitude, le délai nécessaire à ce retour. J'espère qu'il se fera le plus rapidement possible afin que l'on puisse retrouver une vie sociale « normale ».

Toutes ces difficultés ne doivent pas nous faire oublier que la vie continue et que les projets d'aujourd'hui contribueront au mieux vivre à Gries pour l'avenir.

Le vote du budget primitif 2021 a permis d'allouer un montant total de 311 553 € pour financer nos projets d'investissements, sans augmentation des taux de la fiscalité directe locale et ceci depuis 2018.

Pour ne citer que les deux plus importants :

- ↳ la poursuite de l'aménagement du périscolaire dédié aux jeunes enfants, ainsi que l'agrandissement des locaux de l'école de musique municipale,
- ↳ le renouvellement de l'installation de chauffage de l'école primaire.



Sont également prévus le lancement du projet de création d'un nouveau lotissement, la mise en place d'un système de vidéosurveillance à l'Espace « La Forêt », et un changement d'importance avec l'instauration prochaine de la priorité à droite sur l'ensemble de la rue Principale. En raison de l'évolution des comportements des usagers de la route, il a paru essentiel à la commune de modifier son plan de circulation afin de garantir plus de sécurité en forçant les conducteurs à ralentir et en espérant refréner les ardeurs de transit, pourtant interdit, des poids lourds. Il est dommage de devoir passer par ces contraintes pour faire respecter un minimum de civisme.

Ce bulletin vous présentera, entre autres, les détails de ces projets.

Je vous souhaite une bonne lecture et n'oubliez pas de respecter les gestes barrières.

Alles Guette !

Eric HOFFSTETTER
Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Eric Hoffstetter".



Vie communale

Finances communales

Le Compte Administratif 2020



La commune est tenue de rendre compte chaque année des opérations budgétaires qu'elle a exécutées lors de l'exercice précédent. Les résultats de cet exercice sont la preuve d'une gestion saine qui se traduit par un budget d'exécution fidèle aux prévisions budgétaires.

Le compte administratif 2020 a été approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 04 mars 2021. Il est en parfaite adéquation avec le compte de gestion établi par les services du centre des finances publiques de Brumath.

Section de fonctionnement		
Dépenses	2 071 384.76 €	dont un report de 40 000 € de 2019
Recettes	2 399 080.42 €	
Excédent	327 695.66 €	
Section d'investissement		
Dépenses	1 742 216.86 €	dont un report de 50 616.16 € de 2019
Recettes	1 593 672.00 €	
Déficit	148 544.86 €	
Excédent total	179 150.80 €	

La crise sanitaire de COVID-19 a impacté le budget communal avec des dépenses de fonctionnement supplémentaires liées à l'achat de matériel spécifique (*masques, gel, gants, produits d'entretien, ...*). D'autres postes budgétaires sont en légère baisse due notamment à une activité réduite de certains services.

Le déficit d'investissement de 148 544.86 € est principalement lié au décalage du versement du solde de subventions pour le projet de restructuration de la mairie. Par ailleurs, la 1^{ère} phase des travaux de création d'un accueil périscolaire 3-6 ans a engendré un surcoût par rapport à l'estimatif établi par l'architecte au début du projet.



Principaux projets réalisés en investissement en 2020

- Acquisition d'un terrain à côté de l'atelier municipal	19 064.30 €
- Remplacement de la chaudière du Presbytère Protestant	16 452.10 €
- Aménagement de l'entrée de la bibliothèque	18 820.42 €
- Ravalement de la façade du périscolaire rue du Presbytère	22 000.00 €
- Mise aux normes électriques du club house au stade municipal	10 618.00 €
- Fourniture et pose d'une clôture au stand de tir	19 471.20 €
- Construction d'un abri à l'atelier municipal	76 440.50 €
- Création d'un accueil périscolaire 3-6 ans (1 ^{ère} phase)	197 764.10 €
- Achat de matériel informatique pour l'école élémentaire	6 936.00 €



Le Budget Primitif 2021



Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2021 lors de la séance du 29 mars 2021.

Il retrace l'ensemble de dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

Dans un contexte économique et social difficile depuis plusieurs mois, mais aussi dans un cadre de bonne maîtrise des dépenses, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts en 2021, pour la 4^{ème} année consécutive (*cf. encart ci-dessous*). Les élus ont élaboré un programme de travaux ambitieux en matière d'investissement.

Le budget primitif présente une situation équilibrée globale à 3 329 387.22 € (1 865 100 € en section de fonctionnement et 1 464 287.22 € en section d'investissement).

Principaux projets inscrits en investissement en 2021

Création de l'accueil périscolaire 3-6 ans à l'école maternelle (phase 2) avec l'aménagement spécifique d'une salle d'activités à l'étage, et l'extension des locaux de l'école de musique (*coût prévisionnel de 200 K€*)



Réalisation d'économies d'énergie à travers l'installation d'un nouveau système de chauffage pour l'école élémentaire et la mairie (*coût prévisionnel de 75 K€*) et le remplacement du système de chauffage à la salle des associations de l'Espace « La Forêt » (*coût prévisionnel de 30 K€*)

Remplacement de tous les cadrans d'horloge de l'église protestante (*coût de 20 K€*)

Remplacement de la charpente du terrain de tennis couvert (*coût de 17.5 K€*)

Renouvellement de l'équipement informatique de plusieurs salles de classe à l'école élémentaire (*coût de 12 K€*)

Les taux des impôts

Depuis 2020, 80 % des contribuables ne paient plus de taxe d'habitation. Les 20 % restant verront leur taxe diminuer d'un tiers par an pour aboutir à sa suppression totale en 2023.

Comme le produit de cette taxe n'est plus versé à la commune mais à l'Etat, le Conseil Municipal n'a donc plus à fixer son taux. En compensation, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties au taux de 13.17 % se rajoute désormais au produit collecté par la commune au taux de 10.44 % en 2020.



Taux de référence pour 2021

⇒ Taxe Foncière sur les propriétés bâties	23.61 %
⇒ Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	45.52 %
⇒ Cotisation Foncière des Entreprises	19.13 %

Vous trouverez la note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2021 avec le détail des dépenses et des recettes des deux sections, sur le site internet

www.gries.eu,

sous la rubrique « Municipalité »,
« procès-verbaux des conseils municipaux ».



La rue Principale en priorité à droite

Comme annoncé dans le précédent Gries Infos, une modification du régime des priorités va intervenir sur toute la rue Principale

à partir du mardi 25 mai 2021.

L'objectif principal de ce projet est de ralentir la vitesse, très souvent excessive, des automobilistes et cyclomotoristes sur cet axe et notamment au centre du village, près des équipements publics (écoles et mairie).



Une signalétique spécifique avec un panneau d'information sera mise en place à chaque entrée du village afin de prévenir les automobilistes.

Pour rappel, la priorité de droite ne s'applique pas :

- lorsqu'il y a une piste cyclable ininterrompue,
- à l'intersection d'une route ordinaire avec un sentier ou un chemin de terre,
- aux endroits où un accès carrossable privé rejoint la chaussée,
- lorsque vous quittez une place de stationnement,
- lorsque vous vous engagez dans un rond-point.

L'article R415-5 du Code de la Route précise : « Attention : avoir la priorité n'est pas un droit absolu. Il faut que le conducteur ralentisse en contrôlant son rétroviseur intérieur et latéralement pour s'assurer que les autres automobilistes le laissent bien passer ».

Panneaux	Catégorie	Signification
	Signal relatif à la priorité	Carrefour où la priorité à droite est applicable
	Signal relatif à la priorité	Céder le passage
	Signal relatif à la priorité	Marquer l'arrêt et céder le passage



je respecte !



Création d'un nouveau lotissement

La commune de Gries a sollicité la Communauté de Communes de la Basse-Zorn pour la création d'un nouveau lotissement d'habitation, d'une superficie de 2.6 hectares, sis au sud-est du village et dénommé « Les Champs III ».

La densité prévue sera de 25 logements / hectare, soit un total d'environ 65 logements.

La réalisation se fera en deux tranches.

La Communauté de Communes de la Basse-Zorn va prochainement engager les démarches d'acquisition des terrains situés dans l'emprise du futur lotissement.

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un terrain peuvent, dès à présent, faire acte de candidature en adressant un courrier à la mairie.



Implantation d'une antenne de téléphonie mobile



Dans le cadre de la modernisation et de la densification de son réseau de téléphonie mobile, la société ORANGE a transmis à la commune une demande d'implantation d'un nouveau relais de radiotéléphonie, situé près du stand de tir, au lieu-dit « Ueber den Hanhoffer Weg ».

Ce relais doit permettre aux utilisateurs (*personnes, entreprises, services publics ou d'intérêt général*) des alentours de mieux communiquer et dans les meilleures conditions possibles.

Les travaux, à la charge de la société ORANGE, démarreront en octobre 2021, pour se terminer début 2022. La date prévisionnelle de mise en service est prévue en avril 2022.



Un dossier d'information présentant le détail du projet d'implantation de cette nouvelle antenne relais est disponible en mairie pour les personnes désireuses de précisions.



Système de vidéosurveillance à l'Espace « La Forêt »



Depuis quelques années maintenant, l'Espace « La Forêt » et ses environs ont, malheureusement, été la cible de nombreux actes d'incivilité et de dégradations. De ce fait, la commune a installé un système de vidéosurveillance en fonction depuis peu.



Le don du sang : Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Mardi le 04 mai 2021, de 17h à 20h, l'Espace « La Forêt » de Gries accueillera à nouveau l'équipe de l'E.F.S. pour un don du sang. Nous vous y attendons nombreux !

La collecte aura lieu malgré le couvre-feu et les restrictions gouvernementales. Une attestation dérogatoire de déplacement vous sera fournie si nécessaire.

Pour information, vous pouvez donner votre sang sauf si :

- ♦ vous avez été testé positif à la Covid-19 dans les 42 derniers jours,
- ♦ vous avez eu des symptômes de la Covid-19 dans les 42 derniers jours,
- ♦ vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de Covid-19 au cours des 14 derniers jours.



L'amicale de donneurs de sang regroupant les 3 communes de Gries, Kurtzenhouse et Weitbruch est toujours d'actualité. Cependant, en raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu nous réunir pour l'assemblée générale constitutive de l'association.



Les collectes se poursuivent donc avec le soutien financier des communes et de l'E.F.S. pour le moment.

Prochains rendez-vous à noter dans vos agendas

- 📅 **mardi 04 mai 2021 à Gries**
- 📅 **jeudi 1^{er} juillet 2021 à Kurtzenhouse**
- 📅 **mardi 21 septembre 2021 à Weitbruch**
- 📅 **mardi 21 décembre 2021 à Gries**

Avec le CIJ, on s'engage !



En septembre prochain, le Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) de la Basse-Zorn, qui existe depuis 2016, sera renouvelé pour un troisième mandat de deux ans.

Pourront être candidats, tous les jeunes des 7 communes du territoire (*Hoerd, Weyersheim, Geudertheim, Bietlenheim, Kurtzenhouse, Weitbruch et Gries*), nés entre 2005 et 2009.

Les jeunes élus s'engagent pour dynamiser les actions en faveur de la jeunesse du territoire. C'est également un formidable espace d'expression pour l'apprentissage de la citoyenneté.



Dans notre village, un projet est actuellement mené par le CIJ : ouverture d'un local jeunes à l'ancienne poste. Les travaux sont en cours et cet espace devrait prochainement ouvrir ses portes. Les jeunes élus actuels y travaillent d'arrache-pied.

Parents et jeunes, restez connectés ! De plus amples informations vous seront communiquées d'ici cet été.

Pour tout renseignement, vous pouvez d'ores et déjà vous adresser à la Mairie de Gries. L'élue référente, Véronique IFFER vous répondra avec plaisir. Vous pouvez également contacter l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn (AJBZ) au 03 90 64 25 65.

Des décorations colorées pour Pâques

La commune remercie chaleureusement toutes les personnes (agents municipaux, élus, retraités) qui, sous la houlette de Valérie, ont œuvré pour embellir le village.

De très belles décorations pascales, installées à différents points du village, ont apporté un peu de gaieté dans un contexte plutôt morose.

Un engagement très appréciable pour l'amélioration de notre cadre de vie. Dans les années à venir, ces décorations devraient devenir pérennes en fonction des saisons.



Nettoyage de printemps reporté

Après réflexion et conformément aux recommandations de l'Etat, la commune a décidé de différer le traditionnel « grand nettoyage de printemps ». La situation sanitaire et ses risques pour la population, nous a poussé à une extrême prudence. Cette action de solidarité aura donc lieu fin septembre, si les conditions sanitaires le permettent.



Nous vous tiendrons informés dès que possible par les moyens de communication habituels.

Nous déplorons encore trop souvent la présence de déchets « sauvages » déposés dans des lieux où ils ne devraient pas être. Cet acte d'incivisme est puni d'une amende allant de 68 € à 1 500 €.

Il appartient à toutes et tous de préserver notre environnement de manière responsable. Les agents communaux œuvrent dans ce sens tout au long de l'année



Vente de bois



Une vente de bois de chauffage aux enchères aura lieu le

vendredi 04 juin 2021 à 18h30

à l'Espace « La Forêt ».

Les affiches seront disponibles à la mairie de Gries et à la maison forestière de Weitbruch à compter du 10 mai 2021. Elles seront également consultables sur le site www.gries.eu

La vente se tiendra sous réserve des conditions sanitaires en vigueur d'ici cette date.



Environnement et développement durable



Conseil Municipal des Enfants : Nos petits gestes pour « sauver le monde »

La protection de la planète est l'affaire de tous. Il n'existe pas de petits changements mais seulement de bonnes habitudes. Tous les jours, nous avons collectivement le pouvoir d'agir.

Le Conseil Municipal des Enfants ne pouvant se réunir en présentiel, les jeunes élus ont souhaité partager avec l'ensemble des Griesois, les gestes au quotidien qu'ils ont adoptés pour préserver la planète.



Dans la salle de bain

- utiliser une brosse à dents en bambou, des cotons à démaquiller lavables (*cousus maison, cela fera une chouette activité de bricolage*),
- éteindre le robinet quand on se savonne sous la douche et quand on se brosse les dents,
- prendre une douche plutôt qu'un bain.



Dans la cuisine

- trier ses déchets (*attention à mettre dans la poubelle jaune uniquement les déchets qui y sont dédiés*),
- penser à toujours mettre un couvercle quand on chauffe de l'eau,
- utiliser l'eau qui a servi à laver la salade pour arroser les plantes du jardin.



Au quotidien

- emmener un sac en randonnée pour y mettre ses déchets,
- laver sa lessive à basse température (*privilégier 30° ou 40° en programme éco*),
- penser à emmener ses cabas en tissu pour faire les courses,
- partager son verger avec une personne qui a des moutons plutôt que de tondre l'herbe,



- se déplacer en vélo ou à pied dans le village,
- utiliser une gourde plutôt qu'une bouteille en plastique.

Dans le jardin

- faire un compost,
- récupérer l'eau de pluie pour les plantations,
- mettre un hôtel à insectes.



Nous remercions nos jeunes qui nous incitent à prendre de bonnes habitudes !

Ces petits gestes du quotidien vont, non seulement, préserver notre environnement mais en plus notre porte-monnaie.



Ecoliers... petits écolos en Herbe

Aujourd'hui, plus personne ne peut contourner la question du devenir de notre planète et du rôle que nous avons à jouer dans la protection de l'environnement.

Les enfants, acteurs de demain, doivent être sensibilisés à ce problème.

C'est pourquoi, dans la classe de CM1-CM2 bilingue, nous nous sommes demandés ce que nous pourrions faire à notre échelle, celle de l'école. Au terme d'une grande discussion, les enfants ont décidé de mener une action :



« 0 déchet à l'heure du goûter ! »,

car ils se sont aperçus que la collation de 10 heures générait énormément de déchets (*papiers d'emballage, briques de jus de fruits, bouteilles d'eau, ...*).



Les élèves ont alors fait des propositions pour réduire tous ces emballages qui polluent. Pendant une semaine, avec la participation des parents, ils ont rapporté des fruits, des gâteaux, des petits sandwiches et des compotes « maison » transportés dans des boîtes en plastique réutilisables. Les gourdes ont remplacé les bouteilles et les briques.

Au final, les déchets (dans la poubelle et dans la cour de récréation ...) ont considérablement diminué !

Nous avons alors proposé de mener cette action jusqu'à la fin de l'année scolaire et de l'ouvrir à toute l'école !

Bravo à tous nos petits écolos !

Voici les emballages de goûters récoltés sur 4 jours avant le démarrage de l'action



Ici le seul emballage généré après une semaine d'actions ...



« Agir pour l'environnement »



L'eau est vitale pour nous, nos cultures (des champs aux potagers) et pour toute la nature.

Beaucoup d'entre nous ont pu constater la faiblesse des précipitations depuis mi-février. La bonne nouvelle est que nous pouvons tous agir afin de maintenir l'humidité dans les sols.



Comment me direz-vous ? Et bien en réduisant la fréquence de tonte de nos pelouses : la repousser d'une semaine ou même ne pas tondre du tout en dehors des zones nécessaires à vos déplacements dans le jardin.

Une herbe haute... c'est bon pour vous et l'environnement. En voici quelques exemples :



- un support de fixation et de condensation pour la brume et la rosée ; une partie de ces gouttes fileront au pied de l'herbe pour les alimenter et humidifier le sol,
- plus d'ombre au sol qu'une pelouse rase. Cela réduit la température au sol et donc l'évaporation d'eau,
- un biotope plus accueillant pour la faune, et donc un facteur de biodiversité important, ainsi qu'une aire d'accueil pour les insectes (particulièrement appréciée par les oiseaux) et une partie des « auxiliaires » de culture, tels que les lombrics, les coccinelles, ...

- un espace ornemental à la basse saison, les chaumes variés prennent la lumière et le vent avec beaucoup d'élégance,
- plus de temps pour cultiver votre potager, lire sous un arbre au calme, jouer avec vos enfants et petits-enfants,
- moins de nuisances sonores pour votre famille et vos voisins.



Enfin, moins de passages de tondeuse, c'est aussi plus économique et écologique : plus d'€ pour vous, moins de CO2 dans l'atmosphère.

Le compostage : Pourquoi composter ses déchets ?

Le compostage, c'est moins de déchets ménagers dans la poubelle et un engrais naturel formidable pour le jardin ! Une bonne gestion de ces déchets prend en compte le compostage individuel car il permet de réduire considérablement les tonnages collectés. Notre poubelle contient en moyenne 30 % de déchets organiques que nous pouvons recycler en un terreau fertile, gratuit et prêt à l'emploi : le compost.



Chacun d'entre nous produit environ 100 kg de déchets fermentescibles (déchets de cuisine, restes de repas, épluchures, ...) que nous pouvons valoriser aisément en les compostant avec les déchets de jardin.

Le principe est simple : les matières biodégradables se décomposent en compost sous l'action simultanée de l'air, de l'eau et du temps.

Composter, c'est :

- améliorer la fertilité du sol,
- produire un amendement naturel,
- économiser les engrais,
- agir en écocitoyen.

Des composteurs en bois mélèze, bio-seaux et sachets krafts sont disponibles à la Maison des Services de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.



Opération de recyclage de vos anciens téléphones mobiles

A l'initiative de la Commission « Environnement et Développement durable », nous vous proposons de déposer à la mairie et en d'autres lieux qui vous seront communiqués, vos anciens mobiles que vous n'utilisez plus afin qu'ils soient recyclés.



La collecte de mobiles remplit plusieurs objectifs. En plus de préserver l'environnement, elle permet de participer à un vaste programme de solidarité en France et en Afrique.



Pour effectuer le tri des mobiles collectés, Orange fait appel à l'entreprise d'insertion « Les Ateliers du Bocage ».

Tous les bénéfices tirés de la collecte et du recyclage des mobiles sont reversés à Emmaüs International qui crée des ateliers de récupération de déchets de mobiles en Afrique.

Les mobiles qui ne fonctionnent plus sont recyclés. Les matières dangereuses sont traitées, les métaux récupérés pour être réutilisés comme matière première.

STOP aux masques jetés sur la voie publique

De plus en plus de masques usagés jonchent les rues de notre village.

Élément essentiel de la lutte contre la Covid-19, le masque doit être jeté dans une poubelle publique ou chez soi avec les ordures ménagères uniquement. Il ne peut en aucun cas être jeté dans la « poubelle jaune ». Il ne peut pas être recyclé.



De plus, ces masques constituent un véritable fléau pour l'environnement. **Alors STOP !!**

LE MASQUE, C'EST DANS LA POUBELLE !

Protégeons-nous, protégeons notre planète.

« Les chèvres recyclent les sapins de Noël »

Même si Noël nous semble déjà loin, nous souhaitons partager avec vous une action en faveur de l'environnement concernant les sapins de Noël et notamment ceux qui ont servi de décors dans la commune.

Plusieurs façons de les recycler que nous connaissons déjà sont mises à disposition sur le territoire : déchèterie ou broyage qui permet de récupérer les copeaux pour le paillage dans nos jardins et autres bordures d'ornement.



Néanmoins, il existe une alternative qui s'est offerte à la commune sous l'impulsion de François LAEUFER, conseiller municipal.

Les chèvres s'avèrent friandes des épinettes de sapins qui leur apportent un complément alimentaire savoureux sous forme de vitamines et d'oligo-éléments.

Les caprins (chèvres angora) de la ferme pédagogique de Marianne et Nicolas de la Bassette à Labaroche se sont régalés.

Un endroit à découvrir et une action en faveur de l'environnement !



Joies et peines 2020

Naissances



Anna SIMON
1^{er} janvier 2020
Mila WALTER
10 janvier 2020
Mathilde ESSLINGER
12 janvier 2020
Aurore COMBEL
23 janvier 2020
Eva DERGAN
24 janvier 2020
Mathilde JEROME
25 janvier 2020
Luce RIEDINGER
23 février 2020
Noé PIRAN
25 février 2020
Gabriel HIGELIN
12 mars 2020
Gauthier WIEDEMANN
17 mars 2020
Lisa CHENEU
09 avril 2020
Isaac DOUGHOUAS
11 avril 2020
Méline BRENNER SCHMIDT
25 avril 2020

Héra et Marie CARRIER
26 avril 2020
Anastasia KAUBE
08 mai 2020
Théo GEIB
25 mai 2020
Amaury EBY
26 mai 2020
Chris VOLTZENLOGEL
27 mai 2020
Nolan ARON
03 juillet 2020
Martin JUNG BOUTON
16 juillet 2020
Agathe BURNER
17 juillet 2020
Charlize EBER
17 juillet 2020
Tim DAPP
1er août 2020
Eden FAULLUMEL
12 août 2020
Adèle RIFF
26 août 2020
Emma WENDLING
29 août 2020

Mila FRITZ
07 octobre 2020
Nino DIRRINGER
13 octobre 2020
Hugo MANNE
17 octobre 2020
Mina SPERNAU
20 octobre 2020
Tom LEHMANN
28 octobre 2020
Marcus ANZIANO
02 novembre 2020
Clément BECKER
03 novembre 2020
Isaac DARTIGALONGUE
22 novembre 2020
Clément HUCK
24 novembre 2020
Kosta MAKSIMOVIC
07 décembre 2020
Marcus MANICCIA
27 décembre 2020



Mariages

Raphaël GIJON & Laura BLANCK
08 mars 2020
Pascal BERG & Marie SIEFFERMANN
28 juin 2020
Martial BARTHOLOME & Fabienne PETIT
29 août 2020



Alain DARMOISE & Sabine SCHREIBER
26 septembre 2020
Maëlys LAURENT & Angélique OUSSELIN
17 octobre 2020



Décès

Marie SCHOCH née MAUCOURANT
03 janvier 2020 - 89 ans
Lucien STEINMETZ
08 janvier 2020 - 83 ans
Marcel VOGT
02 février 2020 - 75 ans
Erna KERLING née EHRENBOKEN
13 février 2020 - 72 ans
Vincent TRIMOLE
26 février 2020 - 80 ans
Marcel TAESCH
07 mars 2020 - 93 ans
Richard JUNG
21 mars 2020 - 66 ans
Lydia FREUND née JUND
1^{er} avril 2020 - 89 ans
Liliane MULLER née SCHREIBER
07 avril 2020 - 88 ans
André OBAM MEBI
18 avril 2020 - 53 ans



Germaine LUTZ née BLANCK
28 avril 2020 - 89 ans
Roger SCHWALLER
22 juin 2020 - 90 ans
Bernard NEUMEYER
02 septembre 2020 - 80 ans
Charles BONNET
15 septembre 2020 - 80 ans
Roland JUND
25 septembre 2020 - 65 ans
André GARNIER
09 octobre 2020 - 69 ans
Didier GRAMAIN
17 novembre 2020 - 57 ans
Wladislas NOWAK
21 novembre 2020 - 71 ans
Alphonse SCHAUNGER
04 décembre 2020 - 79 ans
Yvan WIEDEMANN
22 décembre 2020 - 83 ans
Alice SCHUSTER née HEITZ
25 décembre 2020 - 87 ans



Grands anniversaires

Pour leur anniversaire, les élus ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité aux personnes ci-après. Au vu de la situation sanitaire liée à la pandémie, les habituelles visites à domicile sont toujours suspendues.



80^{ème} anniversaire

Suzanne MENY
née le 28 janvier 1941
Christiane ANTONI née CHAUVELOT
née le 03 mars 1941
Richard ENDERLE
né le 05 avril 1941



85^{ème} anniversaire

Frieda HOFF née LIENHARDT
née le 25 janvier 1936
Rose GOUA
née le 28 janvier 1936
Jacqueline FAULLIMMEL née ZUMSTEIN
née le 09 mars 1936
Jacqueline JUND née HISSLER
née le 04 avril 1936
Colette HUTTEL née HENNI
née le 14 avril 1936

95^{ème} anniversaire

Frieda VOLTZENLOGEL née HAMMER,
née le 19 mars 1926



Noces d'Or (50 ans)

Christiane et Roland († le 16/03/2021) WIEDEMANN
mariés le 19 février 1971
Eliane et Francis ZIMMERMANN
mariés le 19 février 1971
Yolande et Jeannot SIEFFERT
mariés le 26 mars 1971



Noces de diamant (60 ans)

Monique et Othon PRINTZ
mariés le 1^{er} avril 1961
Jacqueline et Arsène SCHMITT
mariés le 21 avril 1961

Fêtes & Cérémonies



A ce jour, la pandémie de Covid-19 ne permet pas de tenir les cérémonies commémoratives dans leur format habituel.

Ainsi, les cérémonies de la

- Fête de la Victoire du 08 mai 2021,
- Fête Nationale du 14 juillet 2021,

se tiendront dans un format très restreint et se limiteront au dépôt de gerbe, hors la présence des associations et sans public.

Nous communiquerons autour de ces événements en temps voulu et en fonction des directives à venir.



Vie scolaire

Sécurité des enfants : une conduite responsable aux abords des écoles



Lieux de vie et de passage, les périmètres scolaires sont des zones de rencontre pour lesquelles la garantie d'une sécurité optimale est essentielle. L'affluence aux heures d'entrées et de sorties des écoles, la diversité des usagers de la voirie nécessitent une conduite et un comportement responsable de chacun.



En effet, nous constatons très souvent que les règles de circulation élémentaires ne sont pas toujours respectées par les automobilistes : vitesse excessive, stationnement inapproprié, manœuvres dangereuses qui mettent la sécurité des enfants en jeu.

Nous sollicitons et incitons les automobilistes à une plus grande vigilance et à modérer dans la mesure du possible leurs déplacements en voiture et préférer d'autres moyens de locomotion (à pied, en vélo par exemple).



LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS !

Des nouvelles de l'école maternelle...

Galette des rois

Vendredi 08 janvier 2021, les enfants ont tiré les rois. Après avoir fabriqué des couronnes, ils ont dégusté des galettes des rois, offertes par la coopérative scolaire.



Les Petits-Moyens bilingues couronnés



Les rois et reines de la classe monolingue

Mardi gras

Mardi 16 février 2021, les enfants ont fêté Carnaval à l'école. Sans brassage entre les différents groupes, les élèves sont venus déguisés à l'école. Dans leurs magnifiques tenues d'apparat, les élèves des classes bilingues se sont rassemblés en salle de motricité pour partager ce moment festif et danser.

Les élèves monolingues ont, quant à eux, présenté des danses qu'ils avaient apprises ensemble. Tous ont ensuite rejoint leur salle de classe pour se régaler des crêpes qu'ils avaient préparées ou d'excellents beignets offerts par un parent.



La classe de monolingue déguisée

Les Petits-Grands bilingues costumés





... et de l'école élémentaire



C'est carnaval

Une température agréable, un beau soleil, de la bonne humeur et des beignets offerts par l'association « Les Graines de Mômes »...

Tous les ingrédients étaient réunis le 16 février dernier à l'école pour passer un merveilleux mardi gras !

Enfants (et enseignants) se sont pris au jeu et sont venus déguisés à l'école pour une fin d'après midi de fête !



Danses, rires, chants, et bien sûr défilés de chaque classe sous un tonnerre d'applaudissements pour admirer les jolis costumes colorés qui ont égayé la cour.

Des princesses, des ninjas, des super-héros, des caribous et même plusieurs sorciers de la célèbre école d'Harry Potter...

Tous réunis pour danser dans le respect des gestes barrières. Une agréable parenthèse dans un contexte sanitaire pesant.

Le monde en visite à Gries

Depuis maintenant trois mois, les deux classes bilingues CE1-CE2 et CM1-CM2 font vivre un projet intitulé « Si nous, on ne peut pas aller voir le monde, alors on fait venir le monde chez nous ».



Les familles et les enseignants de l'école ont fait appel à des amis et des proches vivant dans le monde entier pour envoyer des cartes postales aux élèves.

Ainsi les enfants ont pu recevoir des courriers provenant de Chine, des Etats-Unis, de Russie et de nombreux autres pays des 5 continents. Les élèves prenaient grand plaisir à chercher les endroits lointains dans les atlas. Comme certaines de ces cartes étaient écrites dans la langue du pays, les 42 élèves bilingues ont pu découvrir de nouvelles langues comme l'anglais, l'espagnol, l'italien et le turc.



Ensuite, les élèves ont répondu aux personnes qui avaient envoyé les cartes en présentant à leur tour leur région et la commune.

Les enfants et leur enseignant tiennent à remercier la commune de Gries pour avoir soutenu leur projet en leur fournissant les cartes et les timbres.





Nouvelles du Péri-scolaire

Malgré le contexte sanitaire particulier, les enfants du péri-scolaire ont pu organiser certains événements en respectant les gestes barrières.

Soirée après-ski

Les enfants sont venus parés de leur plus belle tenue de ski ou d'hiver et après un goûter rapide, ils ont pu se réunir (par groupe) autour d'un grand jeu spécial hiver...

A la recherche du matériel de ski et de neige, la danse des « bronzés font du ski », un kim touché sur les tenues de neige, une chaise musicale ou encore le cache-cache nouveau genre ont rythmé la soirée des petits et des grands et permis aux enfants de passer un bon moment festif.



Carnaval

Chez les grands : C'est autour de délicieux beignets fait par la boulangerie PARRE de Niederschaeffolsheim (parents d'Ambre et Théa) et de costumes tous plus beaux les uns que les autres que nous avons passé une soirée de carnaval en musique, rire et bonne humeur !!



Chez les petits : Les enfants ont pu participer à une soirée de carnaval avant des vacances bien méritées. Ils ont dansé, chanté et joué dans une ambiance des plus festives et pleines de sourire !! Chaque enfant est reparti avec des étoiles dans les yeux !!



Soirée casino chez les primaires

Après avoir revêtu leurs plus belles tenues, les enfants du péri-scolaire ont pu entrer dans le casino pour enfants... Ils ont joué à des jeux de « grands » tels que Black Jack, la roulette, la machine à sous... et parier « l'argent » qu'ils ont reçu en début de soirée.

Les enfants ont pris un malin plaisir à défier la banque mais aussi à jouer aux différents jeux proposés.



Encore une belle soirée pour eux.



Les mercredis, malgré l'interdiction des sorties en raison du plan Vigipirate, les enfants profitent de moments qui « sortent » de l'ordinaire. Ils partagent des repas festifs (raclette party, crêpes party). L'équipe d'animation organise des activités diverses pour que les enfants puissent passer de bons moments au péri-scolaire !!



Activités de la bibliothèque



Bibliothèque et écoles : un partenariat qui dure !

En ces temps de crise, on pourrait croire que la bibliothèque fonctionne au ralenti. Eh bien il n'en n'est rien ! S'il est vrai que les animations n'ont plus cours en raison de la situation sanitaire, le temps imparti à ces dernières est mis à profit pour un travail plus centré sur les collections : leur état, leur pertinence, l'identification des séries et leur classement.

Cependant, le partenariat avec les écoles maternelle et élémentaire a toujours lieu. Les classes de l'école maternelle viennent à tour de rôle le mardi matin. Celles de l'école élémentaire viennent à la demande.

Depuis début janvier, les élèves sont accueillis pour jouer aux jeux de société : jeux de réflexion, de stratégies, collaboratifs, ... un moyen ludique pour apprendre à élaborer des stratégies, à développer sa logique, à prendre des décisions, à être sûr de soi, ...

Tous les élèves ont pu s'y initier en petits groupes. Ils ont joué avec enthousiasme à des jeux comme le Lynx, la Course des Tortues, Bandido, Blokus, les Aventuriers du Rail et d'autres encore.

Dans le respect des règles sanitaires, masqués, par groupes/classe, les enfants ont pleinement profité de cette activité ludique proposée et animée par Nadine et quelques courageux bénévoles. Merci à eux !



La Grainothèque



A quoi sert la Grainothèque ?

Elle permet l'échange de semences potagères ou florales non hybrides afin de participer à la préservation de la biodiversité.

Pourquoi la Grainothèque ?

Pour le partage des semences et le maintien des espèces locales et anciennes.

Pour qui la Grainothèque ?

Pour tout monde, un peu comme une bourse aux graines.

Comment la Grainothèque ?

Il suffit de récupérer des sachets vides à la bibliothèque, de noter le nom de la variété, la date de la récolte et pourquoi pas quelques petits conseils de plantation !

Attention ! Les graines issues d'hybrides sont interdites.

De plus, nous vous proposons une sélection d'ouvrages sur le jardinage, les semis, la permaculture, le potager perpétuel, les engrais, les purins..... tout ce qu'il faut pour réussir son potager !



Et aussi des recettes élaborées avec des fleurs, des plantes sauvages.

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi et jeudi

de 15h à 17h

Mercredi

de 10h à 12h et de 15h à 18h

Vendredi

de 16h à 18h

Samedi

de 10h à 12h



Ouverture pendant les vacances d'été

Du 05 juillet au 29 août 2021

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Fermeture complète

du 1er au 15 août 2021

Réouverture aux heures habituelles

à compter du 30 août 2021



La page des associations



Optimisme.

C'est un mot que l'on hésite à prononcer en ce début d'année 2021. Il est en effet des temps plus propices à la confiance et aux certitudes que d'autres. Notre contexte est marqué par la prolongation de l'urgence sanitaire, par la pandémie qui occupe nos esprits depuis plus d'un an.

La vie communale et nos traditions sont perturbées. Je sais la lassitude qui a gagné nombre d'entre nous. Je sais les difficultés qu'ont rencontrées ou rencontrent certains d'entre vous et notamment nos concitoyens seuls et isolés, notre jeunesse, nos artisans et nos commerçants, les soignants mobilisés en « première ligne ».

Et pourtant, ce sont des mots résolument optimistes que je souhaite vous transmettre. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves. Les habitants de notre commune méritent que l'on soigne le présent mais surtout que l'on prépare l'avenir. C'est notre rôle, celui que vous nous avez confié. C'est le sens des engagements que nous avons pris. Notre optimisme, il est pour le devenir de notre commune.

La vie associative, vivier important de notre commune a été stoppée net. Notre jeunesse souffre également des restrictions sanitaires, elle a perdu certains de ses repères : la vie sociale, éducative, sportive sont très fortement perturbées. L'équipe municipale se mobilise pour soutenir ses associations locales, les jeunes et moins jeunes et continue à travailler sur des projets pour améliorer leur quotidien et favoriser leur épanouissement.

Avec optimisme, je souhaite évidemment que 2021 soit marquée par le retour de la proximité et de la vie sociale. Gries a tellement soif de tout ce qui fait notre art de vivre : se retrouver et partager.



Véronique IFFER

Adjointe au Maire en charge des Associations et de la Jeunesse
Présidente de l'Association Sportive et Culturelle



Club « Pleine Forme »

Compte tenu de la situation sanitaire et comme beaucoup d'autres clubs sportifs, le Club « Pleine Forme » a dû mettre ses activités entre parenthèses.

Néanmoins, les trois coaches proposent toutes les semaines des séances spécifiques sur les réseaux sociaux pour vous permettre de continuer à entretenir votre forme... et garder le contact.



A compter du mois de mai, Sandrine proposera aux groupes du mardi après-midi des séances en plein air... à moins que d'ici là nous puissions reprendre les cours en salle et retrouver enfin un brin de normalité.



Les modalités pratiques seront communiquées en temps opportun aux intéressés par sms et sur Facebook.

Football-Club



Préparons des jours meilleurs

La décision est tombée il y a plusieurs semaines, même si tout le monde le craignait, la saison de football amateur est terminée et sera une saison blanche, sans montée ni descente.

Alors que les entraînements peuvent se poursuivre dans des conditions adaptées (sans opposition, sans contacts, en respectant les distanciations, ...), le Football-Club de Gries se prépare d'ores et déjà à la saison prochaine sur tous les fronts.



A commencer par les travaux du club-house qui avancent à grands pas. La peinture a été posée, l'électricité remise aux normes, le carrelage est presque terminé et nous attendons avec impatience le tout nouveau bar qui devrait bientôt arriver. Un cadre accueillant pour la reprise des compétitions qui permettra de satisfaire au mieux joueurs et spectateurs.

La saison prochaine se prépare également sur le terrain, avec le remplacement de Yannick PETER par Damien GAUTIER à la tête de l'équipe fanion. Un entraîneur d'expérience qui viendra sans doute apporter un vent nouveau au FCG avec toute son expérience du haut niveau, lui qui avait jusque-là la charge des U18 du FCE Schirrhein, et après un passage plus que réussi à Oberhoffen-sur-Moder. Le club a hâte de travailler avec lui.

En attendant de pouvoir vous retrouver autour du rectangle vert, n'hésitez pas à suivre l'actualité du club sur nos différentes pages :

Facebook : Football Club de Gries - Instagram : fc_gries ou sur le site internet <https://gries-fc.footeo.com/>



Association « Les Graines de Mômes »



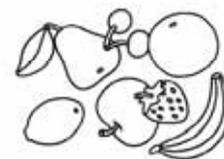
Avec l'annulation de toutes les activités extra-scolaires depuis maintenant plus d'une année, l'association « Les Graines de Mômes », toujours animée par quelques mamans volontaires, continue d'œuvrer avec ferveur pour les élèves de nos écoles maternelle et élémentaire.

En attendant avec impatience un retour à la « vie normale » pour nos enfants, depuis septembre, nous avons organisé successivement trois ventes : de délicieux fromages issus d'une collectivité de fruitières ainsi que de savoureux produits de café Henri et récemment des chocolats de Pâques gourmands de la Pâtisserie Scherer. Nos trois opérations ont connues une belle réussite et c'est grâce à vous !

Alors nous tenions à remercier les parents d'élèves qui par leur participation font la raison d'être de notre association : sans leur investissement, il nous serait impossible de contribuer aux divers projets organisés pour nos enfants. Nous remercions également le corps enseignant pour leur engagement ainsi que la municipalité pour leur soutien et leur disponibilité lors de l'organisation de nos manifestations. Un grand merci à tous !



Société des Arboriculteurs de Gries & Environs



Cours de taille en vert

La Société des Arboriculteurs de Gries & Environs organise un cours de taille en vert le

vendredi 30 juillet 2021 à partir de 17h

au verger école rue des Tulipes à Gries.

Cette pratique sera complétée par un cours de reconnaissance d'insectes et de maladies. Des conseils en traitements naturels seront également proposés. Les personnes ayant des végétaux malades, pourront les ramener pour identification.

En fonction du nombre de participants, des groupes seront organisés. S'il le faut toujours, respect de distanciation et port du masque seront de vigueur.

Renseignements : Charles GASS - Président
au 03 88 72 34 59



Club « Bon Accueil »

En raison des contraintes sanitaires actuelles et des interdictions de rassemblements inhérentes, l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi que d'autres activités ne pourront, éventuellement, pas être tenues.



CLUB BON ACCUEIL



C'est pourquoi, il a été décidé de reconduire le Conseil d'Administration actuel pour une année, validant ainsi pour 2021 les décisions prises par l'Assemblée Générale du 07 février 2020.

Nous n'attendons que l'autorisation gouvernementale pour redémarrer notre activité car nous sommes autant que vous, désireux de retrouver nos rencontres conviviales.



Bon courage et à bientôt,

Le Président :
Francis BOHN
fr.en6@orange.fr

Récemment, je suis tombé sur un petit poème que j'aimerais méditer avec vous :

Nous croyions que le luxe était ce qui est rare, cher et exclusif, tout ce qui nous semblait inaccessible.

Aujourd'hui, nous nous rendons compte que le luxe, c'était ces petites choses que nous ne valorisons pas.

- Le luxe, c'est d'être en bonne santé, loin des hôpitaux
- Le luxe c'est de pouvoir se promener dans la rue et de respirer sans masque
- Le luxe, c'est de se réunir avec la famille et les amis
- Le luxe, c'est ces regards et ces sourires
- Le luxe, c'est les câlins et les bisous
- Le luxe, c'est regarder le coucher de soleil à la terrasse d'un café.

Tout cela était le luxe et nous ne le savions pas.

Paroisse Protestante de Gries-Kurtzenhouse



Marché aux puces

RDV le 08 mai 2022 !

La Paroisse protestante reste très attachée au marché aux puces, malgré les aléas qui s'enchaînent depuis 3 ans : nous ne renonçons pas !

Notre équipe vous donne donc dès à présent rendez-vous l'année prochaine le 08 mai 2022, pour une édition festive et ensoleillée. C'est ce que nous espérons ! Merci pour votre soutien fidèle à ce rendez-vous.



Culte musical avec les Sax'folies

Les contraintes imposées pour la célébration des cultes et celles imposées au monde de la musique, ont provoqué un mouvement de solidarité entre le quatuor de saxophones « Sax'folies » issu de la Musique Municipale de Gries, et la Paroisse protestante.

Le 11 avril dernier, la Paroisse s'est réjouie de les accueillir pour un culte musical très réussi, avec également orgue et violon.

Les musiciens se sont réjouis de pouvoir rejouer ensemble, et devant un public. Les contraintes respectées n'ont pas empêché un beau moment partagé et plein d'espoir.



Coordonnées utiles actualisées



Suites aux élections au Conseil presbytéral, merci de noter les informations utiles actualisées ci-dessous :

✉ **Président du Conseil Presbytéral**

M. Michel HELMLINGER - 06 23 53 52 31 - michel@helmlinger.com

✉ **Vice-Présidente du Conseil presbytéral**

Mme Marie-Jo HOFF - 06 62 85 06 23 - mariejohoff@laposte.net

✉ **Pasteur**

- ♦ jusqu'au 30 juin 2021 : Pasteur Pierre KOPP (*mêmes coordonnées que la paroisse ci-dessous*)
- ♦ à partir du 1^{er} juillet 2021 (*après le départ du pasteur KOPP*) : le pasteur référent sera le pasteur de Hoerd, Pasteur Pedro TORREJON - ☎ 03 88 68 20 55 - paroisse-protestante@hoerd.fr

✉ **Siège de la Paroisse**

4 rue du presbytère à Gries - paroisse-gk@orange.fr
☎ 03 88 72 42 75

✉ cf. également la page Facebook « Paroisse protestante Gries-Kurtzenhouse ».



Informations pratiques



Elections régionales et départementales



dimanche 20 et 27 juin 2021

Les électeurs sont appelés aux urnes les dimanche 20 et 27 juin 2021 pour renouveler le conseil régional (*Région Grand Est*) et départemental (*Collectivité Européenne d'Alsace, suite à la fusion des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin au 1^{er} janvier 2021*).



Pour ce double scrutin, les bureaux de vote n° 1 et n° 2 se situeront à l'annexe de la Mairie, 55 rue Principale, et non plus à l'école maternelle.

Les horaires d'ouverture des bureaux de vote restent habituels, à savoir de **8h à 18h** (sans nouvelles directives).

Les élections se dérouleront dans le strict respect des mesures sanitaires recommandées. Afin de prendre en compte cette situation particulière, chaque électeur pourra disposer cette année de deux procurations au lieu d'une en temps normal. Une nouvelle procédure de simplification a été mise en place par l'Etat - www.maprocuration.gouv.fr - qui permet aux électeurs mandants de faire une **demande de procuration en ligne**.

www.maprocuration.gouv.fr

Comment ça marche ?



1

Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité



2

Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité



3

Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration



Les inscriptions sur la liste électorale peuvent se faire en mairie, aux horaires habituels d'ouverture, jusqu'au vendredi 14 mai 2021 (permanence de 10h à 12h ce jour-là).


ÉLECTIONS
RÉGIONALES &
DÉPARTEMENTALES
2021

Mode de scrutin

Pour les élections régionales

Scrutin de liste mixte à deux tours, avec représentation proportionnelle et prime majoritaire. Les électeurs votent pour des listes composées alternativement de personnes de sexe opposé, et comptant autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir au sein de l'assemblée régionale. Ces listes possèdent des sections départementales afin d'assurer une équitable répartition géographique des futurs élus.

Pour les élections départementales

C'est un scrutin binominal majoritaire à deux tours. Dans chaque canton, les électeurs désignent un binôme composé d'une femme et d'un homme, ce qui garantit une stricte parité dans les assemblées départementales.



Compétences de la Région de la Grand Est et de la Collectivité Européenne d'Alsace

Il s'agit de collectivités territoriales, au même titre que les communes. Alors que celles-ci disposent d'une « compétence générale », qui leur permet de s'intéresser à tout sujet d'intérêt local, il en va différemment pour les régions et les départements, dont les compétences sont délimitées par la loi.

Régions

développement économique, aménagement du territoire, formation professionnelle, transports non-urbains (réseau TER notamment), gestion des lycées, ...



Collectivité Européenne d'Alsace

aide sociale à l'enfance, aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées, insertion et Revenu de Solidarité Active (RSA), gestion des collèges, tourisme, coopération transfrontalière, culture et patrimoine régional, bilinguisme et enseignement de la langue régionale.

Rappel des réglementations en vigueur



Elles encadrent les droits individuels au nom de l'intérêt général et du bien-être commun. Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la vie publique et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous.

Chacun d'entre nous se doit d'être responsable dans ses relations avec ses voisins et son environnement.

L'entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les trottoirs, les rigoles devant leur propriété. Les masques ne doivent pas être jetés sur le domaine public.

Les troubles du voisinage

Sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune, tous les bruits particulièrement gênants causés sans nécessité susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage.

Nous insistons tout particulièrement sur les nuisances sonores occasionnées par l'utilisation des piscines.

(cf. articles du Code de la Santé publique consultable sur le site de la commune).



La salubrité publique

Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser de suite les déjections par tout moyen approprié (sachets « Toutounet » disponibles à la mairie et à l'Espace « La Forêt »).

Occupation du domaine public

Il est interdit à toute personne de faire du feu, d'allumer un barbecue, de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi sur l'ensemble du domaine public de jour comme de nuit.

La circulation et le stationnement des véhicules à moteur et des motocycles sont interdits de façon permanente sur la place publique (autour de la mairie), dans la cour des écoles maternelle et élémentaire.

Incinération des végétaux

Le brûlage à l'air libre de déchets est interdit.

Application CITYKOMI

La Commune dispose d'un certain nombre d'outils de communication et d'information : Gries Infos, site internet, panneau lumineux, ...

Toutefois, pour informer les administrés en temps réel de l'actualité, d'évènements prévus ou imprévus, la Commune s'est abonnée à un service d'application mobile citoyenne :

CITYKOMI.

Pour recevoir les informations et/ou alertes en direct, vous pouvez télécharger librement l'application sur votre smartphone. Un abonnement à une commune peut se faire soit en flashant le QR Code soit par l'intermédiaire de la petite loupe située à droite de l'écran de votre téléphone.

La Communauté de Communes de la Basse-Zorn et les sept communes membres ont souscrit à l'abonnement de cette application. Vous pourrez ainsi disposer des informations en temps réel de l'ensemble du territoire de la Basse-Zorn.

GRIES
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !

Avec Citykomi l'application des collectivités zéro pub zéro donnée personnelle

Découvrez l'actualité de votre territoire en temps réel

Basse-Zorn Infos
Bischwiller Infos
Coulthorn Infos
Gries Infos
Hautschwiller Infos
Kortzenhausen Infos
Wöllschwiller Infos
Wiesendorn Infos

- 1 TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI* C'est gratuit!
- 2 FLASHEZ CES QR CODES pour vous abonner
- 3 RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT sur votre smartphone

Mairie de Gries
56 rue Principale
67240 Gries
www.gries.eu
03 88 72 42 62 | email: gries@wanadoo.fr

citykomi

Ce service, gratuit et sécurisé, se veut respectueux de l'anonymat et de la vie privée des abonnés.

Application PanneauPocket



La Gendarmerie de Bischwiller met à disposition des habitants de son territoire l'application **PanneauPocket**.

L'application sera alimentée par les personnels de la gendarmerie permettant à tous les citoyens d'être informés en temps réel de ce qu'il peut se passer sur leur territoire en recevant une notification instantanément (récidive de cambriolages, mise en place d'une déviation suite à un accident, etc....)

Elle est accessible par tous, gratuite et sans récolte de données personnelles. Après téléchargement sur votre Store (Android ou Apple), il suffit de vous abonner à la Gendarmerie de Bischwiller en mettant le code postal de Bischwiller 67240. Cela fait, tous les abonnés recevront des notifications lorsqu'il se passera quelque chose dans le secteur.

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont les suivants :

- ☞ lundi et mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h,
- ☞ mardi de 8h à 12h,
- ☞ jeudi de 14h à 18h,
- ☞ vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.



**Fermeture
exceptionnelle**

Les services de la mairie seront fermés le **vendredi 14 mai 2021**
(permanence de 10h à 12h pour inscription sur liste électorale).

Tri sélectif : les bons réflexes

Depuis 2016, un ambassadeur de la prévention et du tri contrôle la qualité du tri sur le territoire de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

Le dernier contrôle réalisé dans la commune de Gries fait état des chiffres suivants : **sur les 93 contrôles réalisés, 55 bacs (jaunes) sont conformes, 20 bacs sont non conformes et 18 bacs ont été refusés.**

Ces chiffres sont très insatisfaisants et nous pouvons donc faire beaucoup mieux. En 2020, le refus de tri a été facturé 210 € la tonne, ce qui représente un montant de 28 078 € pour la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.



Les erreurs de tri sont toujours les mêmes.

On retrouve :

- des sachets, films et barquettes en plastique,
- du verre,
- du textile,
- des mouchoirs en papier et du Sopalin,
- des masques anti-covid.

Dans votre bac jaune, vous pouvez jeter :

Bouteilles et flacons en plastique

Gel douche, shampoing, gourde de compote, bouteille plastique, dissolvant (flacon en plastique), bouteille d'huile végétale en plastique

Papiers et cartons

Emballage papier, magazine, revue, journal, cahier, papier cadeau, enveloppe kraft, brique alimentaire, livre, boîte à pizza vide avec le couvercle retourné, enveloppe (y compris à fenêtre)

Emballages métalliques

Boite de conserve, barquette en aluminium, fût métallique (bière), capsule de café en métal (type Nespresso), blister (vide) de médicament en métal, aérosol (dépolluant, désodorisant, mousse à raser, déodorant, laque, ...)



Les briques et emballages

se recyclent même s'il reste des résidus (ex : brique de crème). En usine de recyclage, briques et emballages en carton sont traités en plusieurs étapes de nettoyage et filtrage pour éliminer tous les éléments indésirables, notamment les restes alimentaires.

Les cartons de pizza se recyclent !

Pensez à bien vider le carton de pizza des derniers morceaux avant de le trier dans votre bac jaune. Même avec des traces d'huile ou de sauce, il sera recyclé !

Les boîtes de conserve

vont dans le bac jaune, même s'il reste des traces de sauce.

En aciérie, conserves et emballages en acier sont mélangés à la fonte en fusion à une température de + 1135 ° C.

MÉTAUX
boîtes de conserves,
canettes, aérosols,
bouteilles alimentaires,
petits aluminium



BRIQUES ALIMENTAIRES



**PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES,
PROSPECTUS, ANNUAIRES...**



EMBALLAGES PLASTIQUES
bouteilles, flacons, ...



EMBALLAGES CARTONS
(en cas de grand format,
les amener en déchèteries)



Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries

Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre

	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				14h - 18h	14h - 18h
mardi	9h - 12h	14h - 18h			14h - 18h
mercredi			9h - 12h	14h - 17h	9h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	9h - 12h	14h - 19h			14h - 19h
samedi	8h - 12h	13h - 18h	8h - 12h	13h - 18h	9h - 17h



Collecte des ordures ménagères

En raison du jour férié du lundi de Pentecôte, la collecte des ordures est modifiée.



La collecte des ordures
ménagères résiduelles
(poubelle bleue)
du lundi 24 mai 2021 est
**reportée au
mardi 25 mai 2021.**

La collecte sélective
(poubelle jaune)
du mardi 25 mai 2021 est
**reportée au
mercredi 26 mai 2021**



La collecte débutant tôt le matin, il est recommandé de sortir les bacs la veille de la collecte.



Challenge de la mobilité : Au boulot ou à l'école, j'y vais autrement !

**En 2021,
la 12^{ème} édition
du défi « J'y vais ! »
se déroulera du
17 mai au 06 juin.**

**Les inscriptions
sont ouvertes !**

Toutes les modalités sur
<https://defi-jyvais.fr>



Nous avons tous constaté une amélioration de la qualité environnementale pendant le confinement, liée à la diminution subie du trafic routier. Et si nous choisissons d'opter pour une mobilité durable ? La 12^e édition du défi se déroulera du 17 mai au 06 juin 2021 pour tous les salariés et les scolaires.

Le défi c'est :

- pendant trois semaines, aller au travail ou à l'école autrement que seul en voiture,
- favoriser, à plus long terme, de nouvelles habitudes de mobilité économique et durable,
- de la convivialité et des bénéfices sur la santé,
- un évènement solidaire dont la dotation est versée au profit d'une association locale,
- un évènement clé en main et gratuit, coorganisé en 2021 par 27 territoires du Grand Est.

En 2020, 451 000 km alternatifs ont été parcourus par plus de 4 600 participants.
Faisons encore mieux en 2021 !



Renseignements et informations

PETR de l'Alsace du Nord
84, route de Strasbourg 67500 HAGUENAU
Tél 03 88 07 32 40 - 06 28 35 37 34

Une ligne d'écoute pour les séniors et les aidants de personnes âgées ou en situation de handicap

**Aîné(e)s,
Aidant(e)s,**
Comment ça va ?
Wie geht's ?



Une ligne d'écoute et de soutien aux personnes âgées et aux aidants fragilisés par la crise sanitaire

☎ **03 88 76 60 50**

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI,
DE 9H À 18H



**1 écoute,
1 soutien**

La ligne d'écoute est un service gratuit, assuré par des professionnels par téléphone, ordinateur ou tablette

Qui peut appeler ?

- Vous êtes **un sénior**, vivant à domicile ou en EHPAD
- Vous êtes **un aidant** d'une personne âgée ou en situation de handicap
- Vous êtes **un professionnel du secteur médico-social, un représentant de mairie** et toute autre personne souhaitant qu'une écoute puisse être apportée à un senior ou un aidant en difficulté.



CF67 COMPÉTENCE DES PROFESSIONNELS DU 67
AGIR ENSEMBLE POUR NOS AÎNÉS

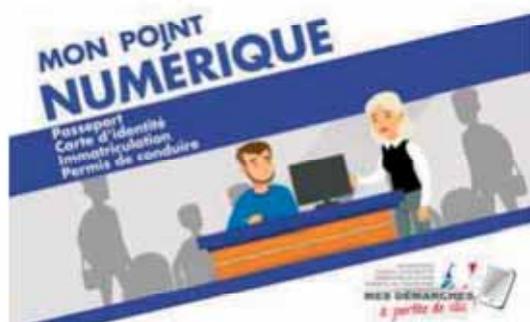
 **ALSACE**
Collectivité européenne

COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE
Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20361 - 68006 COLMAR cedex
www.alsace.eu

Mes démarches à portée de clics !

Si vous n'êtes pas équipé, non connecté à internet ou peu habitué à l'usage d'un ordinateur, le ministère de l'Intérieur met à votre disposition des points d'accueil numérique.

Equipés d'ordinateurs, d'imprimantes et de scanners, ces points d'accueil sont accessibles dans toutes les préfectures et sous-préfectures de métropole et d'outre-mer.



Des médiateurs placés sur ces points numériques peuvent vous guider dans la réalisation de vos démarches à accomplir auprès du ministère de l'Intérieur.

Point numérique

Sous-préfecture de Haguenau
2 rue des Sœurs 67500 HAGUENAU - 03 88 63 87 00
accessible uniquement sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 8h à 11h40
et le mercredi de 13h40 à 15h20

Je rénove !

Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation énergétique de votre logement ? Ne vous lancez pas sans avoir fait le point sur les travaux performants et les aides disponibles.

- ↳ rénovation isolation énergie... les conseillers FAIRE pour vous aider,
- ↳ une expertise technique à portée du grand public,
- ↳ un conseil indépendant, objectif et gratuit.

Renseignez-vous auprès des conseillers



Pour les joindre :

- par mail à l'adresse jerenove@alsacedunord.fr
- Par téléphone au 03 88 06 59 53, du lundi au jeudi de 8h30 à 10h30 et de 15h à 17h et le vendredi de 15h à 17h.

je rénove
Alsace du Nord

Il y a d'autres choses à **FAIRE**
pour rafraîchir votre maison!

FAIRE est un service public, indépendant et gratuit
qui vous conseille et vous guide dans les travaux de rénovation
énergétique de votre habitation.

03 88 06 59 53 - jerenove@alsacedunord.fr

www.jerenove.alsacedunord.fr

Vie économique



Vous êtes une entreprise et vous venez de vous installer à Gries,

n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour être référencée dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.



Eric FURST
Art graphique et pictural

22 a, rue du Dr. Schweitzer 67240 Gries
06 86 21 80 41 - furstudio@mailo.com

Suivez l'actualité du studio :

www.facebook.com/Furstudio <https://twitter.com/FURSTUDIO1>
www.instagram.com/furstudio_art www.furstudio.fr

FURSTUDIO - dessin et peinture

Un auteur à Gries...

Iris MANOUTCHÉ, 41 ans et technicien en bâtiment depuis 20 ans, adore profiter de ses rares instants de liberté pour dépeindre à sa manière le plus cher à ses yeux : l'évolution de la société, le futur, la vie sous toutes ses formes. Bien des sujets qui l'ont conduit après 10 ans d'exercice de sauter enfin le pas, de publier son premier roman en 2019, sur fond de fiction, miroir trouble, improbable mais haletant, d'une humanité qui ne demande qu'à être repensée.



Promouvoir le dialecte

Gries, min Derfel

**A fredonner sur l'air « s'Elsàss unser Ländel »
ou à réciter en poème)**



S'Elsàss unser Ländel
Dess esch màneidich scheen
Mer hewe's fescht àm Bändel
Un lohn's min sechs nehm gehn
Yu hé! un lohn's min sechs nehm gehn

Do hett's so schieni Derf'le
Mitt wunderbàri Litt
Maied'le mitt gold'ne Herz'le
Un d'Boewe glauewe's
Yu hé! Un d'Boewe glauewe's

Dort unde en dem Thal
Nett witt von Strossbueri
Es esch bekannt so ueweràll
Gries esch bewunderli
Yu hé! Gries esch bewunderli

Am Luejrehn wachse d'Rawe
Em Krimmli geb's ken Riz
Am Chrestinel geht's um's Lawa
Uef de Weid hann m'r Scharmies
Yu hé! Uef de Weid hann m'r Scharmies

D'Keschpler sen Waldreiwier
D'hassesprengler wuerschien's nett
De Kerhof wuerd nett Meister
S'Mitteldorf macht nie'mieh mett
Yu hé! S'Mitteldorf macht nie'mieh mett

De Sonndi en uns'rem Derfel
Do geht's gar luschtig har
Em Wertshüs speelt m'r s'Derdel
Hann emmer Glässer lahr!
Yu hé! Hann emmer Glässer lahr!

D'Maied'le Sie geh'n spatzere
Uef de Stross von Marienthàl
Sie sueche aue noch Bleemle
Uef de Motte newes d'ràn
Yu hé! Uef de Motte newes d'ràn

Sie sueche net nuer Bleemle
Wann m'r widersch geht em Wald
Do sieht m'r scheni Beew'le
Hewe d'Maied'le an d'r Hand
Yu hé! Hewe d'Maied'le an d'r Hand

Natierlich wuerd aue g'schaft
S'hett jeder sin Programm
S'esch jeder Meischter en siem Fach
S'hett jeder gueti Arm
Yu hé! S'hett jeder gueti Arm

Mache Sport un aue Kültür
Arweiter un aue Bür
Do har sen m'r so "dynamik"
Un emmer "dynamik"
Yu hé! Un emmer «sympatik»

So komme and'ri Beew'le
« Pour vivre en bonne entente »
Un baueje neje Hiessle
Met « Madame très charmante »
Yu hé! met « Madame très charmante »

Sen awer noch nett d'Letschte
D'Junge komme uns noh'ch
Un aue nett emmer d'Beeschte
Sen aver emmer do
Yu hé! sen aver emmer do

En Gries ben ech ganz gare
Dess wesse alli Litt
Fuer mienem ganze Laawe
Blieb ech Ehm treu un fitt
Yu hé! blieb ech Ehm treu un fitt

**Paroles de Gérard WENDLING
Né à Gries le 18 mai 1939**



Nous lançons un appel aux personnes qui seraient en possession de textes en alsacien pour une prochaine parution. Merci de prendre contact avec la Mairie.



GRIES'INFOS

Directeur de la publication : Eric HOFFSTETTER
Rédaction : Equipe Communication
Impression : Impressions François
Infographie : Carine STURNY
Dépôt légal : Avril 2021
Crédits photos : Commune de Gries



Papier recyclé

mairie-gries@wanadoo.fr